

une ressource alimentaire de plus dans le pays comme elle l'est dans les Etats-Unis, et, abondante autant qu'agréable et saine, elle serait un article de commerce profitable qui n'existe pas encore parmi nous, au degré où il serait praticable, nonobstant la rigueur du climat. Le succès généralement obtenu, comme il pourrait l'être, serait de nature à indemniser amplement les cultivateurs de leurs peines et de leurs soins assidus. Mais, pour obtenir ce résultat avantageux, il faut que cette culture soit systématique et régulière. Il faut qu'en toutes choses, elle soit conduite d'après les principes reconnus de l'art. Or, l'on peut en acquérir la connaissance dans nos écoles agricoles, surtout dans celle du Collège de Ste. Anne de la Pocatière, et la pratique sur les fermes modèles que l'intérêt du pays voudrait voir se multiplier.

Nos anciennes pommes de Montréal, disons : les grises, les *bourassas*, les fameuses, les calvines et les St. Laurents, qui disparaissent par la destruction des antiques vergers de Montréal, pour faire place aux nombreuses bâtisses qu'on y érige, étaient fort appréciées autrefois, et recherchées par l'étranger à cause de leurs excellentes qualités, surtout les premières, parce qu'on les transporte avec facilité et qu'on les conserve longtemps de même. Elles ont été un article de commerce profitable, et elles pourraient l'être encore en peu d'années. Toute l'île de Montréal, et généralement l'île Jésus, vis-à-vis, ont chacune un sol très-propice à la culture du pommier et du poirier, et leurs habitants pourraient facilement y avoir recours avec avantage.

Puis, les prunes de l'île d'Orléans, pourraient être multipliées par la culture et devenir un article de commerce plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. Leur consommation pouvant être retardée à volonté, il est facile de les transporter en pays étrangers, et d'en étendre ainsi le commerce en proportion de leur quantité offerte sur le marché. On les fait sécher ou on les confit pour l'usage. Dans tous les cas c'est un comestible fort agréable.

Toute la Côte-Beaupré et les environs de Québec offrent un sol très propice à la culture du pommier-franc. Déjà cette côte compte beaucoup de pommiers-sauvageons, et la Pointe-Lévis nous a donné la pomme *bourassa*, précieuse production qui porte le nom de l'homme patient qui, à force de renouveler ses greffes successivement, l'a obtenue comme fruit exceptionnel de sa persévérante industrie.

Cette pomme à mousse bleuâtre, qui est un peu de la forme et de la nature du *coing*, était autrefois cultivée sur une grande échelle à Montréal. Elle était très recherchée à cause de ses qualités spéciales, mais encore parceque, comme notre pomme grise, elle se conserve longtemps saine et bonne. Avec des soins ordinaires, ces pommes se gardent ainsi jusqu'au mois de juin. Cependant, elles disparaissent aujourd'hui peu à peu de nos vergers modernes pour faire place à des espèces qui nous viennent des Etats-Unis. D'ailleurs, la vie de l'arbre spécial qui produit le *bourassa* n'est généralement pas d'une longue durée. Ce pommier est d'une nature trop artificielle et factice pour être durable.

Le plant de pommier qui nous vient des Etats-Unis est à bien peu de choses près, d'un tempérament aussi faible que celui du *bourassa* sous l'influence de notre climat. C'est pourquoi, il est désirable que nous recrutions nos vergers de plant indigène, parceque, nés et formés primitivement sous l'influence de notre climat, nos pommiers peuvent en soutenir plus facilement les rigueurs.

Cependant, il n'est pas à dire, à cause de cela, que nous devrions nous abstenir absolument de cultiver les pommiers américains, mais, en les introduisant parmi nous, il ne faut pas se dissimuler que la vie végétale, comme la vie animale, est plus forte et plus durable sous l'influence du climat où elle a puisé ses principes primordiaux. C'est pourquoi je crois que la culture du pommier américain ne réussirait généralement pas dans le district de Québec. Son climat est trop sévère et ses hivers trop longs et tempestueux pour les arbres exotiques.

J. B. M.

FIN.

## Oiseaux de basse-cour

### LE COQ.

Suite.

Ses mœurs sont bien plutôt celles de l'état de sauvagerie que de la condition civilisée. Dans le premier cas, les poules ont besoin d'un protecteur qui veille sur elles et les défende contre toute attaque inopinée qui les empêcherait ou de pondre ou de couver paisiblement. Le coq leur rend ces services et leur assure bien-être et repos; il fait bonne garde autour d'elles, il combat avec courage pour en rester seul possesseur; aucun sacrifice ne lui coûte; s'il a été assez heureux pour découvrir quelque fin morceau, une victuaille quelconque, il rassemble tout son monde et la lui abandonne entière, à moins qu'il n'y ait du superflu: la part du lion lui est inconnue ou bien il la fait aux autres, à ses poules. En retour, celles-ci lui accordent tous droits et toute soumission.

Ces conditions ne sont plus les mêmes dans les basses-cours closes ou dans les parcs fermés. La protection, la surveillance, les attentions du coq n'ont plus ici qu'une utilité fort réduite; la poule devient plus indépendante. Il s'ensuit qu'on n'a plus le même besoin, dans le mâle, d'une force exceptionnelle relevée par l'esprit batailleur, qui est une qualité très-appréciable, au contraire, dans tous les élevages libres ou abandonnés. Les mêmes préoccupations ne président plus alors au choix du coq. On s'attache avec un soin égal à toutes les beautés extérieures, à toutes les perfections physiques, mais le penchant à la lutte, ce besoin incessant de montrer sa vaillance, le caractère querelleur enfin, au lieu d'être considéré comme une qualité, devient une cause de rejet; la douceur a plus de prix, car elle est nécessaire.

Dans une petite basse-cour, dans tout endroit très-restreint, deux coqs vivent difficilement en bonne intelligence, tout leur devient prétexte à bataille. Il n'en est plus de même dans les parcs d'une certaine étendue, mais on y assure le repos à tous, mâles et femelles, en écartant sans pitié les animaux querelleurs des deux sexes, les coqs surtout. On n'imagine pas avec quelle facilité on change l'humeur batailleuse d'une race lorsque pendant deux ou trois générations on a pris soin d'éloigner en bas âge, et à mesure qu'ils se révèlent, les plus hardis ou les plus hargneux.

C'est ainsi que l'on a fait à Belair. Dans le principe, ç'avait été une grave question que celle de savoir s'il fallait conserver ou supprimer les coqs dans les poulaillers. La baronne de Linas avait longuement médité sur ce sujet. La fécondation n'excite en rien la ponte, lui disait celui-ci; elle n'est utile que pour la reproduction; il y a donc avantage à supprimer les coqs lorsqu'on se livre exclusivement à l'entretien de poules pondeuses; on éloigne ainsi nombre de bouches inutiles occupant des places qu'il vaut mieux remplir par des poules, et l'on évite les ennuis résultant de la guerre acharnée que se font les mâles entre eux. Certes, ajoutait un autre, la ponte exclusivement vouée à la production des œufs peut être privée du coq sans inconvénient pour sa santé; dans un troupeau de 3,000 pondeuses, un seul coq suffit pour y remplir les fonctions de sentinelle et chanter le réveil du matin.

C'était bien tentant. En y regardant de plus près, en se renseignant et en consultant autour d'elle, la baronne renonça très-vite aux avantages de la suppression des coqs. Elle ne voulut pas défaire l'œuvre de la nature, et puisqu'elle entendait élever, chaque année, la génération qui devait remplacer la plus vieille, elle décida, après mûres réflexions, qu'il n'était pas besoin de développer ici, qu'elle donnerait, dans ses poulaillers, un coq par dix poules. Elle s'en est bien trouvée, elle est convaincue que la ponte en est plus abondante et que les œufs en sont plus gros. Elle considère la présence du coq comme une nécessité dans un troupeau de poules. L'organe producteur de l'œuf a besoin d'être fonctionnellement excité, et ceci, devient en partie l'œuvre du coq. Mais il fallait atténuer les inconvénients du rapprochement d'un certain nombre de mâles dans un même parc, nous avons dit comment ce but a été atteint. A Belair, la paix règne habituellement; la douceur y est devenue caractère de race; l'humeur querelleuse y est aisément supprimée, et si, par-ci par-là, de loin en loin,